Ville de
PESSAC

Expression politique - Magazine OP ! n°60 – ÉTÉ 2026

MAJORITE MUNICIPALE

Bordeaux Métropole : redresser l'incurie de l'ancienne majorité

Toujours, lorsque nous étions dans les rangs de l'opposition au Conseil métropolitain, nous avons voté contre le budget présenté par l'ancienne majorité, tant les signaux étaient alarmants. Nous avons notamment mis en garde la présidente de Bordeaux Métropole (BM) lorsque la capacité de désendettement, de 3,5 ans en début de mandat, a franchi le seuil d'alerte des 10 ans. En vain, tant Christine Bost est sourde à l'intérêt général. C'est ainsi que la capacité de désendettement culminait en fin de mandat précédent à 12 années, une situation qui empêche durablement cette collectivité territoriale vitale pour les communes qui la composent d'investir dans son avenir.

La situation s'avère encore pire. D'après un audit que nous avons conduit, c'est la soutenabilité même du modèle métropolitain qui est en jeu : si l'on ne redresse pas suffisamment les comptes en 2026, Bordeaux métropole pourrait être mis sous tutelle dès 2028.

Quand on sait l'incurie qui a conduit le Département au bord de cette extrémité, on imagine aisément la légèreté avec laquelle l'ancienne majorité de Bordeaux Métropole a géré les comptes publics. D'ailleurs, on ne s'étonnera pas de retrouver les mêmes qui sévissaient à BM naviguer encore a vu au Département. Pour rappel, le budget présenté cette année par le Conseil départemental a été retoqué par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui reprochait aux élus en responsabilité de minorer le déficit à 38,5 millions d'euros, quand la CRC l'estime à 136,5 millions d'euros. Une gabegie qui porte à 30 ans environ la capacité de désendettement, plombant les comptes pour le mandat en cours, et les années suivantes.

Les nuages qui s'amoncellent dans le ciel de BM annoncent des années d'effort que nous devrons supporter collectivement. L'autre enseignement, c'est que nous ne pouvons désormais compter que sur nous-mêmes. Heureusement, la rigueur et l'anticipation dont nous avons fait preuve à Pessac depuis 2014 portent leurs fruits : notre capacité de désendettement s'établit à 4 ans, et nous avons contenu la dette à moins de la moitié de la moyenne nationale des communes comparables. Des résultats d'autant plus satisfaisants que nous les avons obtenus sans relèvement des taux

communaux d'imposition pour la 14e année consécutive, ni le moindre renoncement quant aux investissements prévus, et en continuant d'améliorer nos services au public.

Lors des débats entourant le Rapport d'orientation budgétaire, en avril, les oppositions s'inquiétaient que nous nous approcherions des 50 millions d'euros de dette, citant ainsi la limite que nous nous étions nous-même fixée. Finalement, la même vigilance eût été plus utile à leur endroit : le budget supplémentaire voté fin juin ramène l'encours de la dette de Pessac à 41,6 millions d'euros, largement sous la limite annoncée.

Franck Raynal, Pascale Pavone, Naji Yahmdi, Sylvie Vieu, Emmanuel Magès, Édith Dumartin, Jérémie Landreau, Margot Decory, Ludovic Bideau, Delphine Sabatey, Fabien Leroy, Isabelle Rigaud, Marc Gatti, Valérie Bernède, Jean-Philippe Laville, Cem Oruç, Fatima Bizine, Nolwenn Lecame, Philippe Robak, Fatiha Bozdag, Véronique Carlotti, Christian Chareyre, Nathalie Lozach, Romuald Labat, Hadiza Garba, Philippe Lagouarde, Céline Nikitine, Didier Boulot, Marina Carlotti, Lucas Lacarrière, Marion Albany, Bruno Marchessou, Gladys Thiébault, Dominique Moussours-Eyrolles, Stéphane Mari, Zeineb Lounici, Benoît Rautureau.

contact : elusmajoritepessac@gmail.com